

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
+ HEBDOS RÉGIONAUX**

ROUYN-NORANDA ACCUEILLERA LE CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

Québec, le 10 juin 2005 – La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Michelle Courchesne, est très heureuse d'annoncer que la municipalité de Rouyn-Noranda est retenue pour l'implantation du centre de service à la clientèle du Régime québécois d'assurance parentale. « Après avoir consulté la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, et reçu quelques propositions, Rouyn-Noranda nous apparaît comme étant le meilleur choix pour l'établissement de ce centre dans un calendrier très serré », a précisé M^{me} Courchesne.

Le 20 mai dernier, la ministre avait annoncé que la région de l'Abitibi-Témiscamingue avait été choisie par son gouvernement pour implanter ce tout nouveau centre de service pour le traitement des demandes liées au Régime québécois d'assurance parentale. À cette occasion, M^{me} Courchesne s'était engagée à consulter la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue avant de décider laquelle des municipalités accueillerait le centre de service à la clientèle. M^{me} Courchesne avait également souligné la volonté réelle du gouvernement de décentraliser les services gouvernementaux dans le but notamment d'appuyer le développement durable et la diversification de l'économie des régions.

Dès le 1^{er} novembre 2005, le centre de Rouyn-Noranda fournira à la population de toutes les régions du Québec, particulièrement aux futurs parents, un service téléphonique leur permettant de s'enquérir de toute l'information relative au Régime québécois d'assurance parentale. De plus, dès le 1^{er} janvier 2006, date de l'entrée en vigueur du Régime, les futurs parents pourront faire une demande de prestations de multiples façons depuis l'Internet jusqu'à la téléphonie. Les demandes seront traitées par les quelque 60 personnes qui seront prochainement embauchées pour travailler au Centre et qui proviendront majoritairement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Rappelons qu'il est possible d'obtenir de l'information pertinente sur le Régime québécois d'assurance parentale en consultant le site Internet www.rqap.gouv.qc.ca.

- 30 -

Valérie Grenier
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale
(418) 643-4810